

LES FONGICIDES HOMOLOGUÉS POUR LA LUTTE À LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DES CÉRÉALES

Pour une quatrième saison, deux produits homologués pour lutter contre la fusariose de l'épi des céréales offrent une protection reconnue : le FOLICUR^{MD} 432 F (tébuconazole), de Bayer CropScience inc., et le PROLINE^{MD} 480 SC (prothioconazole), aussi de Bayer CropScience inc. Le FOLICUR permet de réprimer la fusariose de l'épi du blé et de maîtriser les maladies foliaires chez le blé. Les années antérieures, les producteurs de blé du Québec ont eu accès au fongicide FOLICUR comme mesure d'urgence pour réprimer la fusariose de l'épi du blé. L'usage du PROLINE pour lutter contre la fusariose de l'épi chez le blé et l'orge est homologué depuis 2007. Ces fongicides permettent aussi de lutter contre plusieurs maladies des tiges et de l'épi.

D'autres fongicides sont homologués par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada pour le blé. Le BRAVO[®] 500 (chlorothalonile), de Syngenta, est un produit homologué de longue date, mais dont l'usage n'est pas très répandu. Les homologations du BRAVO 720 (chlorothalonile), de Syngenta, et du ECHO 720 (chlorothalonile), de Sipcam Agro USA, Inc./distribué par United Agri Products Canada Inc., sont récentes et certains produits ne semblent pas disponibles.

Pour plus d'information sur ces homologations ou pour toute autre question sur le sujet, vous pouvez communiquer directement avec le Service de renseignements de l'ARLA par téléphone (1 800 267-6315), par courriel (pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca) ou consulter leur site Web à l'adresse suivante : <http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/index-fra.php/francais/index-f.html>). Vous pouvez aussi communiquer sans frais avec le Centre de contact de Bayer CropScience inc. au 1 888 283-6847 ou encore visiter leur site Web à l'adresse suivante : <http://www.bayercropscience.ca>.

Vous trouverez les étiquettes et les fiches signalétiques des produits aux adresses suivantes :

FOLICUR 432 F (étiquette) : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=10857

FOLICUR 432 F (fiche signalétique) : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Fiche_Folicur_09.pdf

PROLINE 480 SC (étiquette) : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=11767

PROLINE 480 SC (fiche signalétique) : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Fiche_Proline_09.pdf

BRAVO[®] 500 (étiquette) : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=7200

BRAVO 720 (étiquette) : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=16885

ECHO 720 (étiquette) : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=18187

ECHO 720 (fiche signalétique) : <http://www.uap.ca/francais/products/documents/Echo720FRAg.doc>

Veuillez lire attentivement l'étiquette des produits et suivre scrupuleusement les directives du fabricant quant à l'utilisation et aux autres prescriptions et précautions concernant ces fongicides.

À la page « Phytoprotection » du site d'Agri-Réseau, vous aurez aussi accès à des bulletins techniques sur la fusariose de l'épi rédigés par le CÉROM, édités et publiés par le Réseau d'avertissements phytosanitaires, à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1571&pid=0&r=>.

Des avertissements phytosanitaires sur cette importante maladie du blé et de l'orge seront aussi publiés sur ce site en cours de saison, soit au moment de l'épiaison et de la floraison du blé. Il s'agit des stades qui sont critiques pour l'infection et où il faut vérifier le niveau de risque.

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 07 – grandes cultures – 10 juin 2010

